

Commune de MONTHAULT
Arrondissement FOUGERES- VITRE
Département Ille et Vilaine

COMPTE RENDU de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux le 3 mai à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BUFFET Roger, Maire.

Date de convocation : 19 avril 2022

<i>Nombre de Conseillers :</i>	<i>En exercice :</i>	<i>10</i>
	<i>Présents :</i>	<i>08</i>
	<i>Votants :</i>	<i>08</i>

Présents : M Roger BUFFET, M Lionel GENEVEE, M Sébastien CHESNEL, Mme Christine FRETAY, M. Gérard COUASNON, Mme Virginie HATTE, Mme Sandrine CHEMIN, Mme Vanessa DESPAS

Absents : M Stéphane CHARBONNEL, Mme Maryse GIBAULT.

Mme Sandrine CHEMIN est nommée secrétaire de séance.

➤ **025/2022 - Aménagement aire de sport-loisirs en plein air**

Validation avenant travaux aménagement d'une plateforme pour un terrain multisport

Monsieur le Maire rappelle :

- Par délibération 49/2021 les membres du conseil municipal ont validé la proposition financière de l'entreprise de Travaux Publics EVEN de Pleurtuit (35) pour l'Aménagement d'une plateforme pour recevoir le terrain multisport
- l'entreprise a fait part que compte tenu de l'économie actuelle et la récente hausse du prix du bitume, elle est contrainte de réactualiser l'offre initiale

Monsieur le Maire présente

- L'avenant de l'entreprise de Travaux Publics EVEN de Pleurtuit (35) qui s'élève à 680,40 € HT soit 816,48 € TTC

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 8 voix pour,

- Valident l'avenant d'un montant de 680,40 € HT.
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cet avenant.

➤ **026/2022 - : Participation financière voyages scolaires.**

Monsieur Le Maire:

- rappelle que la commune verse aux familles dont les enfants participent à un voyage scolaire (classe découverte, neige, étranger...) une aide financière. Cette participation à hauteur de 17.00 € par jour de sortie dans la limite de 85,00 € ne peut pas excéder 1/3 du coût du voyage payé par les familles.
- propose de renouveler cette aide pour l'année scolaire à venir.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 8 voix pour,

- valident cette participation financière aux familles dont les enfants participent à un voyage scolaire. Cette subvention sera versée à la famille après réception d'une attestation de l'établissement scolaire mentionnant la participation de l'enfant et indiquant le coût réellement payé par la famille
- autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents concernant ces demandes.

➤ **027/2022 - Dispositif argent de poche pour l'année 2022.**

Monsieur le maire :

- rappelle que depuis plusieurs années plusieurs jeunes participent au dispositif « Argent de Poche », les retours de cette action sont positifs.
- propose de renouveler cette action pour les jeunes de la commune entre 16 et 18 ans.

Les membres du Conseil Municipal, par 8 voix pour, après en avoir délibéré,

- décident de mettre en place le dispositif « Argent de poche » sur la commune pour l'année 2022 pendant les périodes de vacances scolaires. L'indemnité est fixée à 15,00 € pour une mission de 3 heures 30.
- autorisent Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de ce dispositif.

➤ **Questions diverses**

- Rénovation du réseau d'éclairage public et mise en place de LED

- ✓ Le montant du devis concernant la rénovation du réseau d'éclairage public ainsi que le passage en LED dans le centre bourg (place de l'église, rue des écoles (du 1 au 7) rue des trois croix (du 2 au 6)) s'élève à 32 167,00 €.

Une demande auprès du SDE35 va être faite pour connaître le montant des subventions possibles.

- Travaux fauchage des bernes et talus

- ✓ Validation du devis de l'entreprise Sébastien SOUQUET de St Georges de Reintembault, d'un montant de 6 864,00€ HT, pour les travaux de fauchages des bernes, talus et sentiers pédestres pour l'année 2022.

- Points sur les locations communales

- ✓ validation de lancer une procédure pour recourir au paiement des loyers impayés.
- ✓ Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal du départ des locataires de l'appartement situé '2 rue de l'auberge » fin juillet

- Demande du centre social OASIS pour renouveler l'animation CAP sur les communes

- ✓ Validation de la demande et proposition que cette animation a lieu soit dans le parc derrière la mairie soit sur le parking de la salle polyvalente près du terrain multi-sports.

Le Maire,

Roger BUFFET

